



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 5 mai 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : DRANO Rodolphe donne son pouvoir à Samuel GESTRAUD, PETIT Sabrina donne pouvoir à Emmanuel BREHERET, RIGAUD Marie-Pierre donne pouvoir à Marie-Laure DUPUY-CHANET

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory WARY

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-38 DU 05-05

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 2EME CLASSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un agent a été promu au poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe par délibération du 02/12/2024 n° DCM2025-66, à ce titre le poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe n'a plus lieu d'être.

L'avis du CST a été demandé, lors de sa réunion du 10/03/2025, les collègues des représentants ont émis un avis favorable.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

**Secrétaire de Séance
Grégory WARY**

Etriché, le 12 mai 2025

**Le Maire
David LAGLEYZE**